

LYCEE DESCARTES
PLACE JEAN COURTIN
B.P. N° 768
10106 RABAT
☎ : 0537 6 8 9 1 2 0

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025
N° DE SEANCE : CE N°02

Conseil d'établissement exceptionnel du JEUDI 06 FÉVRIER 2025

N° IDENTIFICATION DU LYCEE : 3500005D

06/02/2025

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LYCEE DESCARTES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT 06 février 2025

Liste de présence

Membres avec voix délibérative :	Emargement
Mme ESNAULT Guylène	<i>Excusée</i>
M. CUILHÉ François	X
Mme DELHOMMEAU Agathe	X
Mme CADEAU Marie	X
Mme GUYOMARD Delphine	X
Mme DE LA GIRONIÈRE Stéphanie	X
M. ACKERMANN Gauthier	X
Mme HAJJI FIACRE Ilham	X
Mme BARTLAKOWSKI Aurore	X
M. BELBACHIR Karim <i>excusé et remplacé par</i> M. BENSSID Karim	X
M. MEURANT Romain	<i>Excusé</i>
M. MASBAHI Réda	X
Mme EL ALAMI EL FELLOUSSE Lalla Soumaya	<i>Excusée</i>
Mme KADIRI Habiba	X

Mme MOUDDEN née BELAOUCHI Nawal <i>excusée et remplacée par</i> Mme RCHOUK LECHARTIER Wafae	X
M. FECHTALI Taoufiq	X
Elève AMRANI Adam, 3°06	Abs
Elève BERRADA Ghita, T°14	Abs
Membres avec voix consultative :	Emargement
M. RAMADOUR Olivier	<i>Excusé</i>
Mme STRI Sara	<i>Excusée</i>
Mme FREJ Isabelle	<i>Excusée</i>
Mme BELCAID Khadija	X
M. LESCRAINIER Mathieu	X
Mme BOURGEOIS Marie-José	X
Mme EL KHOLTI ELOUFIR Ijlal	<i>Excusée</i>
BENABDESLAM Sarah, T°14 Vice-Présidente du Conseil des délégués pour la vie lycéenne	Abs
<i>Secrétaire de séance :</i> Mme DRISSI Maria	X

Ordre du jour :

- Approbation du PV du dernier CE (22/11/2024)
- Approbation de l'ordre du jour
- Effectifs et structure prévisionnelle 2025
- Offre de formation prévisionnelle 2025
- Organisation prévisionnelle des enseignements
- Calendrier de printemps
- PPMS
- Questions diverses

M. le Proviseur remercie les participants et ouvre la séance à 17H10

M. Benssid (Descartes Sur Table - Sud Education) et Mme Drissi (Assistante du Proviseur) assureront le secrétariat de séance.

Dans le cadre de la lecture d'une déclaration liminaire de la FSU, une minute de silence est observée en mémoire de la jeune Lilya, élève de Seconde décédée tragiquement.

13 membres avec voix délibérative sont présents, le quorum est atteint et la séance peut débuter.

- **Approbation du PV du dernier CE (22/11/2024)**

4 abstentions de la FSU car absents lors de ce CE.

UCPE Descartes : Des nouvelles du nouveau site internet du lycée ?

Le Proviseur : C'est un travail considérable mais il est quasiment fini et sera bientôt ouvert.

- **Approbation de l'ordre du jour**

Approuvé à l'unanimité

La FSU émet cependant une opposition relative au déroulé de l'ordre de l'ordre du jour et demande que les questions diverses soient abordées en début de séance pour qu'elles ne soient pas sacrifiées en fin de séance.

Le Proviseur : Les questions diverses vont être évoquées dans le déroulé de la réunion.

- **Effectifs et structure prévisionnelle 2025**

Le Proviseur : Ces points ont déjà été présentés et expliqués en amont ; le diaporama a également été transmis aux membres.

Il commente la diapositive projetée et rappelle les effectifs ainsi que la structure prévisionnelle : ce sont des chiffres bruts qui s'appuient sur la montée des cohortes. Ne sont pas pris en compte les départs, les arrivées (admissions), les transferts et les réinscriptions.

Au collège, huit classes pour chaque niveau, avec 216 élèves prévus 6^{ème} à raison de 27 par classe, 195 élèves en 5^{ème} à 25, 218 en 4^{ème} avec 28 élèves par classe et 222 en 3^{ème} pour 28 par classe.

FSU SNES : Nous avons constaté une différence par rapport à l'an dernier : les élèves étaient beaucoup plus nombreux.

Le Proviseur : Ces chiffres illustrent pour le moment les cohortes actuelles qui montent dans le niveau supérieur car nous n'avons pas davantage de visibilité à ce jour.

Pour la voie professionnelle, les effectifs sont arrêtés à 18, et ce chiffre ne bougera pas. En filière STMG : deux classes à 24 élèves, jauge maximale.

2^{nde} générale : 480 élèves actuellement avec 30 élèves par classe, les élèves de Saint-Exupéry et de Balzac sont inclus dans ces prévisions.

FSU SNES : Si l'on effectue un comparatif de février 2024 à février 2025, on observe un petit gain d'élèves en collège mais une perte au lycée.

La Provisseur-Adjointe du second cycle : C'est parce qu'il y avait 455 élèves en 1^{ère} et qu'à la même période l'an dernier, on avait davantage de retours de la campagne d'inscriptions.

Le Proviseur : 454 élèves montent en terminale et c'est globalement un écart de +10 -10 élèves qui est constaté. Pas de gain ou de perte de classe mais si les terminales sont trop chargées, on ne s'interdit pas de créer une classe. 67% des cours sont à effectif réduit, il ne reste que la philosophie et l'HG en classe entière. Si on arrive à 35-36 élèves, on basculera vers la création d'une classe ; l'évolution est suivie.

UCPE Descartes : Des élèves arrivent en 1^{ère} des autres établissements car les spécialités choisies n'y sont pas enseignées.

Le Proviseur : Certaines familles arrivent aussi de France sur le réseau, et nous vous tiendrons informés de l'évolution des effectifs.

En 1^{ère}, la création d'une classe supplémentaire n'est pas justifiée au regard des effectifs actuels.
FSU SNES : Il est pourtant compliqué de préparer les élèves à trois épreuves dans le cycle terminal avec des effectifs de 30 élèves et plus.

Le Proviseur : En cas d'arrivée massive avec des effectifs à 35, nous ferons en sorte que ce soit différent.

● Offre de formation prévisionnelle 2025

Cf diapositives N°2 à 8 :

- Section sportive padel en 4^{ème} et classe Chaap en 3^{ème}.
- Demande de création d'une section européenne en Espagne (Selo en 2^{nde}) en attente de réponse et de validation par le Ministère de l'Éducation Nationale et l'AEFE.
- Classe euro en terminale (montée pédagogique)

Le parcours linguistique est enrichi et les options LCE fonctionnent bien.

La Provisseur-Adjointe du 2nd cycle : En 2^{nde} deux groupes de section européenne créés.

Le Proviseur : d'une manière générale, l'offre linguistique mise en place cette année ne bouge pas, son maintien donne satisfaction, les coordonnateurs de disciplines et les collègues en sont contents.

Le Proviseur poursuit ses commentaires des diapositives projetées et les parcours par niveau ; ainsi l'offre de formation et les parcours linguistiques sont clairement exposés.

Des supports de communication sont en préparation pour que les parcours soient bien expliqués par les enseignants de manière à ce que les choix des élèves soient faits en toute connaissance de cause.

● Organisation prévisionnelle des enseignements

Cf diapositives de 9 à 12 :

La question de la réforme du collège a été abordée lors du dernier Conseil pédagogique et il ne reste plus que les groupes essentiels. L'obligation de l'obtention du Brevet pour le passage en seconde a disparu. Une concertation en français et en mathématiques s'est tenue et le dispositif actuel à effectifs réduits est maintenu.

Nous cherchons à pallier les difficultés rencontrées pour l'organisation des Conseils de classes car avec l'ancien système, les professeurs de mathématiques et de français ne se retrouvaient pas avec la classe entière ce qui rendait compliquée la tenue des conseils de classes, engendrait une frustration et une incompréhension des familles.

Une concertation s'est également tenue avec M. le Principal du collège Saint-Exupéry et nous allons faire en sorte que cette année, les enseignants de mathématiques et de français aient la totalité des élèves. Le système de composition des groupes sera aussi revu grâce à leur alignement.

CAPE Descartes : Quid des terminales ?

Le Proviseur : L'organisation sera améliorée car la répartition des élèves en spécialité ne sera pas faite de manière aléatoire ; nous avons omis de cocher un paramètre sur le logiciel qui permettait de réunir les élèves d'une même classe sur les groupes de spécialités.

DST Sud-Éducation : Il faut qu'il y ait moins de spécialités dans une même classe.

CAPE Descartes : Même configuration l'an dernier : pas de professeurs de spécialités lors des conseils de classes et donc pas de vraie discussion pédagogique, le constat est là.

Le Proviseur : Lors des conseils de classes, il y a une vraie réflexion sur les élèves. Nous prenons le temps d'évoquer les situations problématiques et de faire un point sur les élèves à besoins particuliers c'est la preuve que l'on parle des élèves en conseils de classes.

FSU SNES : C'est le principe des conseils de classes.

CAPE Descartes : On parle des élèves mais en l'absence du professeur. Nous avons demandé que les conseils de classes soient différés car ils ne peuvent pas avoir lieu seulement avec la présence du professeur principal, de celle du Président et des délégués.

Il y aurait un travail de fond à accomplir pour ne pas placer les conseils de classes en même temps.

La Provisure-Adjointe du 1^{er} cycle : Ce serait utopique car nous dépendons de dates butoirs.

Le Proviseur : De plus, nous sommes passés en trimestres sur la quasi-totalité des classes.

UCPE Descartes : Une solution serait de faire comme pour les classes de 6^{ème} où les enseignants ayant plusieurs classes dont le Conseil était en simultané sont passés en premier.

Le Proviseur : Nous serons vigilants sur ce point.

Il poursuit ses commentaires sur les diapositives suivantes relatives aux dédoublements (cf diapos 10, 11, 12 et 13) :

Au collège, les effectifs sont réduits en mathématiques, en français et en Sciences avec dédoublement en maths et français pour les 4^{èmes} et 3^{èmes}.

Au lycée plusieurs matières sont dédoublées, les professeurs sont ainsi mis dans de bonnes dispositions d'enseignement.

DST-Sud Education : Nous notons une confusion et un désordre dans le plafonnement constaté, avec des matières de spécialités à 28 élèves.

Le Proviseur : Cela est dû à des changements de classe intempestifs de début d'année et des déséquilibres constatés tardivement.

En 2^{nde}, 1/3 des heures sont dédoublées et les effectifs sont réduits.

En voie technologique, la philosophie et le management sont dédoublés.

En voie professionnelle, pas de dédoublement en raison des effectifs à 18.

FSU SNES : La réforme de la voie professionnelle a-t-elle été mise en place ?

Le Proviseur : Oui. Je suis en contact avec une Inspectrice de Bordeaux pour organiser une mission de suivi de la réforme à Descartes et à Lyautey. L'idée est d'accompagner les équipes pour donner les grandes orientations dans un cadre posé. Nous travaillons sur son calendrier, elle viendra le plus vite possible.

● Calendrier de printemps

CAPE Descartes : Les élèves de Kénitra qui sortent à 17 h arrivent tard chez eux pendant le ramadan, pourraient-ils sortir 15 mns avant la fin du dernier cours de la journée ?

La Provisure-Adjointe du 2nd cycle : Les cours sont déjà réduits à 45 mns donc le cours ne durerait plus qu'une demie heure.

Le Proviseur : Il faut agir sur les récréations et en réduire le temps.

DST-Sud Éducation : Cela se faisait avant avec des récréations de 10 mns.

CAPE Descartes : Quel est le nombre d'élèves concernés ?

Le Proviseur : Nous n'avons pas ce chiffre, mais pouvons agir sur le global en réduisant les récréations du matin et de l'après-midi (durée : 10 minutes chacune) pour libérer les lycéens à 16h55.

Ce point est acté pour les lycéens et validé par le Conseil d'Établissement par un vote favorable à l'unanimité.

Cf diapositive N°14

● PPMS

La Secrétaire Générale : Deux exercices obligatoires ont été effectués, l'un au mois d'octobre et l'autre en décembre 2024 ; ces derniers concernaient l'évacuation incendie. Nous avons aussi l'obligation de réaliser un exercice intrusion ou confinement ou séisme qui sera fait au troisième trimestre. Quatre exercices annuels sont demandés au total.

Un exercice intrusion est programmé le lundi 24 mars et un rappel des consignes sera donné à tous. Le plus difficile est que les personnels doivent rester enfermés à l'intérieur de l'établissement. Ils peuvent aussi s'enfuir mais c'est risqué donc il est préférable de se calfeutrer. Tenir le sérieux avec les élèves est compliqué sur le secondaire alors que cela marche très bien dans le primaire (jeu du silence). Lors de notre formation à Marrakech, nous avons constaté que les collégiens étaient agités. Les professeurs doivent sensibiliser les élèves et faire passer le message qu'il faut accomplir cet exercice avec beaucoup de sérieux, et respecter les consignes (éteindre les téléphones, fermer les rideaux etc).

Lors du 1^{er} exercice incendie, les élèves sont restés dans l'établissement mais lors du second exercice incendie, il nous a été demandé de les faire évacuer à l'extérieur du lycée afin de minuter le temps d'évacuation. Les pompiers et la protection civile sont arrivés sur place très rapidement et n'étaient pas informés qu'il s'agissait d'un exercice. Une technicienne de laboratoire a simulé un malaise et les pompiers, qui étaient un peu en panique, l'ont prise en charge. La solution pour faire évacuer les élèves du collège, nombreux, serait d'en évacuer une partie par les logements de fonction.

Nous travaillons avec Mme Billat et avec le pôle santé sur un protocole de conduite à tenir en cas d'urgence et de personnes (élèves ou adultes) blessées. Ce point a été évoqué lors de la CHSCT avec notamment la signature en septembre 2024 d'une nouvelle convention efficace dont nous allons diffuser les coordonnées téléphoniques à l'ensemble des personnels pour savoir qui appeler en cas d'accident grave.

Le Proviseur : Toutes les situations ont été balayées et la question de l'assurance a été intégrée.

La Secrétaire Générale : Nous avons travaillé en collaboration avec des compagnies d'assurances et signons demain un avenant qui nous permettra de transporter un enfant blessé vers une clinique conventionnée à proximité sans que les parents n'aient à engager de frais, à hauteur de 6000 dhs. Une note sera envoyée aux parents. De plus, de nombreuses formations sur les Gestes Qui Sauvent et les Premiers Secours Citoyen à destination des élèves et des personnels ont été mises en place ; plusieurs sessions restent ouvertes et des places sont disponibles. Il est indispensable d'être formé surtout pour les personnels en poste au-delà de 18 heures.

DST-Sud Éducation : Quid des procédures liées aux accidents : Comment faire traverser les élèves en fauteuil roulant ?

La Secrétaire Générale : Les infirmières ne sont jamais seules, les risques sont limités mais le sol est en mauvais état, le portail est fragile. Ce sont des travaux programmés pour l'été.

DST-Sud Éducation : Les escaliers du tunnel posent problème.

La Secrétaire Générale : Le passage par l'accès pompiers à l'extérieur est ouvert.

DST-Sud Éducation : Dispose-t-il d'une rampe ?

La Secrétaire Générale : Il n'y a pas la place pour permettre d'en installer une aux normes : le dénivelé ne s'y prête pas.

DST Sud Éducation : Quid d'un monte-charge ?

La Secrétaire Générale : Ce serait une perte de temps et il reste plus efficace de traverser la rue.

La CPE : Une solution pourrait être celle d'une chaise monte-escaliers à trois roues avec glissière pour descendre les marches.

Le Proviseur : Ce point est à réfléchir et sera étudié par le pôle santé.

Une liste des personnels formés sera diffusée avec les numéros correspondants.

FSU-SNASUB : Quid des points de regroupements identifiés à l'extérieur de l'établissement ?

La Secrétaire Générale : Il n'en existe pas sur la voie publique.

• Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES DST SUD EDUCATION CE 06/02

Force est de constater que certains collègues PDL, parmi les meilleurs de nos enseignants, décident de quitter notre établissement pour aller travailler chez des concurrents. Ces derniers proposent des conditions financières supérieures aux nôtres : meilleurs salaires, gratuité totale des frais de scolarité pour les enfants des salariés, prime de fin d'année (6000 dhs, en comparaison aux 2000 dhs de la "prime aïd" du pôle). Nos collègues ne partent pas de gaieté de cœur, mais bien parce que nous ne faisons rien pour les conserver. La formation continue de qualité dont ils ont bénéficié profite finalement aux autres établissements.

L'établissement compte-t-il changer de politique pour conserver ses meilleurs éléments et ainsi rester compétitif dans un environnement de plus en plus concurrentiel ?

Le Proviseur : La question est entendue mais je n'ai pas suffisamment de profondeur d'analyse pour y répondre en raison de mon arrivée récente. Je n'ai cependant pas constaté d'exode massif des enseignants.

DST- Sud Education : Cette année, deux enseignants de mathématiques manquaient à l'appel.

Le Proviseur : Ces départs sont liés à des choix personnels.

La Proviseure-Adjointe du second cycle : L'un est parti pour une nouvelle mission de chef d'établissement.

La Secrétaire Générale : Le premier est en effet rentré en France, et le deuxième est parti à la rentrée, en raison notamment d'un problème d'équipe et non pas de salaire.

Le Proviseur : Le salaire n'est pas la motivation essentielle. Aucune érosion massive n'est constatée et les départs ne traduisent pas une question de rémunération. Nous cherchons à travailler sur une meilleure qualité de vie au travail.

DST- Sud Education : Nous sommes dans une situation où le vivier d'enseignants s'épuise et la concurrence augmente ; nous commençons à entrevoir ce genre de phénomène et sommes inquiets. Les réactions de la direction nous donnent le sentiment que ces changements ne sont pas pris au sérieux.

Le Proviseur : La question salariale est traitée lors du dialogue social Maroc, et nous travaillons sur une amélioration des grilles.

FSU SNES : Il n'y a pas qu'un seul décisionnaire sur ce sujet mais nous attendons l'appui de la direction à ses personnels.

Le Proviseur : Si les chefs d'établissements défendent une relecture des grilles de salaires je suis le premier à le faire, et nous avançons d'une manière très positive.

FSU-SNASUB : Nous comptons davantage sur votre soutien.

Le Proviseur : Nous sommes à vos côtés.

Quelle place le mécénat d'entreprises privées occupe-t-il dans notre établissement, et selon quels critères la Direction encadre-t-elle ces partenariats pour garantir leur alignement avec les valeurs éducatives et l'intérêt des élèves ?

Par ailleurs, pourriez-vous nous donner des exemples concrets de collaborations passées ou en cours et leurs impacts sur la communauté scolaire ?

Le Proviseur : Pouvez-vous préciser, je n'ai pas bien compris la question.

DST-Sud Education : La question s'est posée pour le Yearbook. Le sponsoring de la part du lycée Descartes est parfois accepté et d'autres fois il est refusé, nous aimerions avoir des explications sur ce point.

Le Proviseur : Le lycée accepte le sponsoring sur le fond sinon le DESMNU ne pourrait pas vivre. Dans certains cas, des entreprises nous aident. Exemple : pour le festival du théâtre, nous nous démenons et avons obtenu des aides. Pour le Yearbook, nous faisons appel à une société extérieure qui propose l'élaboration du Yearbook en cherchant des sponsors parmi les partenaires habituels puis elle nous livre le produit papier et numérique. Il s'agit d'une société qui travaille avec plusieurs entreprises et nous considérons que ce projet est intéressant.

DST-Sud Education : Quels sont les critères de sélection pour un sponsoring ? Un cahier des charges est-il établi ? Pas de règles (impression par exemple) dans l'attribution d'un sponsoring ?

Le Proviseur : Cela dépend des projets, ce n'est pas possible par exemple dans le cadre du naming d'une salle, il y a des limites. Exemple : Nous avons été contactés par une société chinoise à Salé, ces personnes cherchent des places pour scolariser les enfants de leurs salariés dans nos établissements (11 000 salariés). Cette société travaille sur les établissements à consommation énergétique nulle (panneaux solaires) c'est le cœur de leur métier et ils proposent de nous équiper.

UCPE Descartes : Pour la section tennis/padel, les élèves ont été sollicités pour trouver des sponsors afin de financer les tenues et éventuellement le voyage en juin.

FSU SNES : Un cahier des charges doit être mis en place.

Conseiller des français à l'étranger : Des projets éducatifs ont été remis sur place par les APE pour refaire certaines infrastructures. Ce projet a été refusé au prétexte que leurs employés puissent en profiter (piscine).

Le Proviseur : Le financement des projets relatifs aux élèves et aux enseignants doit être rendu possible.

Le Proviseur : Nous sommes dans la neutralité commerciale. Ce sont les entreprises qui collaborent avec nous ou à travers les parents d'élèves. Nous avons un droit de regard et validons.

La Provisoire Adjointe du second cycle : Nous travaillons sur une version numérique du Yearbook avec un droit à l'image.

Le Proviseur : Si un mécène propose une aide financière, des contrôles sont effectués.

Le Yearbook est actuellement imprimé en 2500 exemplaires environ ; il contient notamment 80 photos de classe. Un élève qui effectue toute sa scolarité dans notre établissement (collège et lycée) - labellisé EFE3D - se retrouve avec un total d'environ 560 photos de classe imprimées en couleurs dans 7 Yearbooks dont seulement 7 photographies de classe le concernent directement. Nous pensons qu'un Yearbook numérique est une solution moderne (consultable sur smartphones, tablettes ou ordinateurs, sans risque de perte ou d'usure), collaborative (les élèves peuvent le partager avec leur famille et leurs amis via un lien) et durable (pas d'impression, donc aligné sur les valeurs écoresponsables de notre établissement) qui s'inscrit dans l'ère du temps. Des lycées utilisent des plateformes comme Canva ou Google Sites pour des yearbooks interactifs.

Quel est l'avis de la Direction à ce sujet ? Est-ce raisonnable et durable ?

Cf réponse à la question précédente

Nous tenons à vous faire part d'une inquiétude grandissante concernant l'augmentation des comportements racistes et discriminatoires observés récemment dans notre établissement (propos insultants, moqueries ciblées, etc). Il nous semble essentiel de réaffirmer avec vigueur les valeurs de respect et d'égalité portées par l'établissement et inscrites dans le règlement intérieur.

Pourriez-vous nous indiquer quelles mesures concrètes sont envisagées pour endiguer ce phénomène et garantir un environnement sûr et bienveillant pour tous les élèves ?

La CPE : Ce type de comportement n'est pas en augmentation.

Le Proviseur : Si ce phénomène était en hausse, nous pourrions organiser des heures de vie de classes pour revenir sur ces sujets liés au racisme et aux discriminations.

FSU SNES : Ces thèmes relèvent pleinement des HVC.

Le Proviseur : Il faut se pencher sur le thème de la discrimination et mettre en place des actions au 2nd trimestre.

Que peut faire l'établissement pour aider nos collègues marocains dans l'obtention de visas pour la France, sachant que certains d'entre eux sont des alumni et doivent donc bénéficier de la procédure simplifiée mise en place l'année dernière ?

Pour rappel, les collègues du collège Saint-Exupéry ont été appuyés avec succès par la direction leur permettant d'obtenir des visas.

Le Proviseur : La même procédure est pratiquée à Descartes. Les demandes qui me parviennent sont transmises à qui de droit, c'est une chose qui se pratique pour les personnels des établissements. Certaines officines demandent un dépôt de 1000 dhs pour l'obtention d'un rendez-vous.

Conseillère des français de l'étranger : Il n'y a plus de tensions et les délais d'obtention des rendez-vous sont rapides.

Les personnels en vie scolaire en cas d'absence de leurs collègues ne peuvent répondre aux sollicitations sur plusieurs niveaux. Actuellement, l'insuffisance du vivier de vacataires fait que seuls deux d'entre eux sont disponibles sur les établissements Descartes, Saint-Exupéry et Balzac.

Serait-il possible de mettre en place une formation pour intégrer rapidement les nouveaux vacataires en Vie scolaire, en ciblant des compétences précises (ex : gestion de conflits, procédures de sécurité) ? Par ailleurs, pourrait-on autoriser des heures supplémentaires pour les surveillants volontaires afin d'éviter que ceux qui sont en poste se retrouvent à assumer systématiquement les tâches des absents non remplacés ?

Cf réponse à la question 5 de la FSU

Serait-il possible, pour les membres de la Vie scolaire, d'avoir le choix de conserver les emplois du temps annuels, sans modification liée aux horaires du Ramadan ?

DST-Sud Education : Ces personnels demandent en effet à conserver un horaire continu.

La Provisure Adjointe du second cycle : Nous n'avons pas besoin de leur présence à 7h30 et 18h en ramadan.

La CPE : Ceux qui commencent leur service à 11h et le finissent à 18h doivent commencer à 10h dans ce cas.

Le Proviseur : Nous n'apporterons pas de réponse globale, les demandes seront traitées au cas par cas.

DST-Sud Education : Les vies scolaires déplorent le manque de vivier de vacataires et les assistantes vivent un vrai mal-être surtout dans la partie lycée. Le souci est qu'elles n'ont pas de fiche de poste définie et se retrouvent à être seules à assurer le travail des autres en cas d'absence d'une collègue. Les remontées reçues par la direction sont que tout se passe bien alors qu'un ras-le bol général est ressenti sur de nombreux points.

Quid du réaménagement de la vie scolaire du lycée ?

Le Proviseur : Nous sommes en litige avec la société chargée des travaux et ne pouvons toucher à rien pour le moment. Je vais rencontrer les secrétaires, nous menons une réflexion sur l'organisation des vies scolaires c'est un vrai sujet sur lequel nous avançons. De plus, les grilles seront revalorisées à travers une fusion des grilles ascendantes.

QUESTIONS DIVERSES CAPE DESCARTES

1/ Nous souhaitons tout d'abord attirer votre attention sur l'organisation et le déroulement des Conseils de Classe.

Il est de plus en plus fréquent que ces conseils se tiennent avec un nombre restreint d'enseignants, parfois seulement deux, et souvent en l'absence des professeurs des spécialités en cycle terminal. Par ailleurs, nous constatons que ces réunions se limitent trop souvent à la simple lecture des appréciations, sans permettre une réelle réflexion sur les enjeux pédagogiques ni sur les problématiques spécifiques de chaque classe.

Il nous semble essentiel de prendre des mesures pour garantir la qualité de ces instances, qui jouent un rôle clé dans le suivi et l'orientation des élèves.

Cf échanges en pages 4 et 5

2/ Par ailleurs, en tant que représentants des parents et membres à part entière de la communauté éducative, nous demandons :

- *La transmission des statuts de la Maison des Lycéens (MDL) pour consultation.*
- *La présentation annuelle d'un bilan moral détaillant l'ensemble des actions menées par les clubs, ainsi que d'un bilan financier par les représentants de la MDL.*

Le Proviseur : Ce document doit vous être fourni par M. Derj car bien qu'hébergée par le lycée, cette association est indépendante. Un bilan moral est établi en fin d'année, il avait été présenté au dernier Conseil d'établissement du mois de juin 2024 et il faudra inviter M. Derj au dernier CE cette année pour une présentation du bilan.

FSU SNES : Ces bilans avaient été présentés pour l'ensemble des associations.

Le Proviseur confirme et ajoute que ces bilans avaient été transmis aux membres avec le PV du mois de juin 2024.

3/Enfin, nous souhaitons revenir sur la question des assurances, déjà soulevée lors du dernier Conseil d'Établissement et du Conseil de Gestion et de Gouvernance. Nous constatons en effet que les attestations d'assurance des parents continuent d'être exigées pour des activités se déroulant en temps scolaire. Cela soulève des interrogations quant aux garanties couvertes par le contrat d'assurance du lycée.

De ce fait, nous demandons que ce contrat soit mis à la disposition des parents afin d'apporter plus de clarté sur les couvertures existantes au niveau de l'établissement.

Cf point sur le PPMS

Questions diverses SNES-SNASUB-SNEP-FSU

1. Structure 2025 :

- a) *Comment expliquer que le tronc commun, dans le cycle terminal, soit à ce point négligé ? Comment expliquer qu'en français, par exemple, les collègues accueillent dans leurs classes 30 élèves et plus pour préparer trois épreuves pour les baccalauréats (un oral, une dissertation, un commentaire) ? En HG, la situation est également très difficile et ces collègues ressentent une réelle différence de traitement.*

Cf échanges en pages 3 et 4

- b) *Entre l'année de première et l'année de terminale, nous perdons cette année encore une division et cela a pour conséquence d'augmenter les effectifs élèves en terminale. La direction avait annoncé, après notre question sur ce sujet, qu'elle restait ouverte sur la possibilité de créer une division supplémentaire en terminale pour conserver des effectifs raisonnables. Qu'en est-il ?*

Cf échanges en pages 3 et 4

2. Classe ULIS :

- a) *Si la structure de type ULIS a le mérite d'exister, rien n'est pensé en termes de formation diplômante. Ces élèves, comme tous les autres, ont droit à des parcours de formation diplômants. Qu'est-il envisagé pour la rentrée 2025 pour permettre à ces élèves, dont certains vont intégrer le lycée, d'avoir des perspectives de formation ?*

Le Proviseur : Nous avons réfléchi à cette formation, mais elle n'a pas encore été mise en œuvre. En termes de formation professionnelle adaptée, nous ne pourrions pas en proposer car ce n'est pas prévu par le projet AEFE. L'ouverture d'un CAP a été refusée.

FSU SNES : L'AEFE préconise l'école inclusive mais n'autorise pas les établissements à concrétiser et réaliser cette école inclusive.

Le Proviseur : Les CAP à distance existent, cela suppose une session d'alternance qui existe en France mais localement, et à travers le CNED, comment réaliser le côté pratique de la formation ?

FSU SNES : Nous sommes inquiets pour les élèves qui ne bénéficient pas de la classe Ulis.

Le Proviseur : Nous sommes en relation avec des structures adaptées.

FSU SNES : Les élèves seraient confrontés au problème de la langue (arabe dialectal).

Le Proviseur : Il faudrait rechercher, en collaboration avec les familles, quelles seraient les structures susceptibles d'accueillir ces élèves.

FSU SNES : Du point de vue enseignement, quel est l'objectif puisqu'il n'y en a pas véritablement ?

Le Proviseur : Il convient d'accepter d'être dans l'école inclusive dans sa totalité. Ces élèves n'iront pas forcément jusqu'au baccalauréat (spectre de l'autisme etc). Nous avons l'exemple d'une élève en classe de seconde qui même si elle n'acquiert pas les connaissances requises, sa présence à l'école est plus bénéfique que le fait de rester à la maison. Il n'existe pas vraiment d'autre alternative.

FSU SNES : Il est regrettable que le lycée ne permette pas à ces élèves d'aller jusqu'au bout de leur scolarité.

Le Proviseur : La problématique est la suivante : les familles sont démunies par rapport à des accompagnements extérieurs et il n'existe pas de partenariat obligatoire avec des structures adaptées.

- b) *L'accueil d'élèves à besoin particulier nécessite une vraie prise en charge et une individualisation spécifique. Avoir des effectifs-élèves réduits, dans les classes qui accueillent les EBEP, semble être une piste de travail intéressante pour permettre aux enseignants de bien prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève. La Direction peut-elle retenir cette proposition pour la rentrée prochaine ? Serait-il également possible de se rapprocher du CNED pour réfléchir à un éventuel partenariat dans le cadre d'un CAP à distance ?*

Cf réponse à la question précédente

3. **Etat du bâtiment A** : *Le bâtiment A présente de nombreux problèmes. De nombreux câbles traînent au sol dans les classes, des rideaux sont en lambeaux, la chaleur à venir va rendre les conditions de travail très pénibles. La direction a-t-elle prévu des travaux pour permettre aux personnels et aux élèves de travailler dans de bonnes conditions ?*

Le Proviseur répond par l'affirmative à cette question.

La Secrétaire Générale ajoute que des travaux sont prévus avec le ravalement de la façade très abîmée côté avenue des Nations Unies. Une partie des rideaux a été remplacée, nous avons listé des entreprises pour faire changer le reste des rideaux, plusieurs devis ont été établis et les travaux auront lieu pendant les congés d'hiver. L'EMOP doit revoir tout le système de câblage ainsi que l'éclairage le matin qui est déclenché à partir de la loge, mais n'est pas actionné systématiquement.

La CPE confirme un problème d'éclairage au fond de la cour du collège, mais aussi un problème de chaleur avec la nécessité de placer une isolation externe ou des brise-soleils.

4. **Vidéosurveillance** : *Un premier bilan du fonctionnement et de l'usage des caméras de vidéosurveillance est-il prévu ? Le nombre de caméras n'est-il pas disproportionné face aux besoins de l'établissement et du coût de maintenance qui risque de grever le budget de l'établissement à terme ?*

La CPE : Les caméras sont très utiles et certaines manquent à des points stratégiques. Elles permettent un visionnage en cas d'incident violent.

Le Proviseur : Les caméras permettent un gain de temps sur de nombreuses situations.

FSU SNES : Le taux de sanctions a-t-il augmenté par rapport à avant l'installation des caméras ?

Le Proviseur répond par la négative et signale une poussée d'incidents constatée au mois de janvier 2025.

La CPE : Si des faits de violences sont constatés, des sanctions disciplinaires sont mises en place.

Le Proviseur : Un bilan sur les punitions sera établi par les vies scolaires.

FSU SNES : Quid du coût de maintenance des caméras évoqué en CGG ? Est-il à la charge de l'établissement ?

La Secrétaire Générale : Il le sera à partir d'octobre 2026, un appel d'offres sera publié.

FSU SNASUB : Est-ce-que les caméras enregistrent le son ?

Le Proviseur : Non, et dans un couloir au milieu du bruit on n'entendrait rien, ça n'apporterait pas grand-chose.

5. **AED et tutorat** : *Nous renouvelons notre requête concernant l'annualisation du temps de travail des AED et leurs demandes répétées de pouvoir bénéficier d'heures supplémentaires. Il semblerait que malgré les besoins, ces demandes soient systématiquement refusées. Quelle en est la raison ? Il semblerait également que la rémunération de la mission tutorat soit encore floue pour bon nombre de volontaires ; nous aimerions également savoir comment sont réparties les IPE et quel est le bilan à mi-parcours de ce dispositif ?*

Le Proviseur : Un poste a été créé pour étoffer l'équipe des AED, l'idée étant de ne pas avoir à octroyer d'heures supplémentaires. La politique actuelle est de faire appel à un vacataire en cas d'absence d'un AED. Ce vacataire aura ainsi acquis de l'expérience et pourra être ultérieurement employé chez nous. En ce qui concerne les heures supplémentaires, nous avons constaté une dérive sur leur consommation à une époque et avons choisi de stopper ces abus. En revanche, nous ne sommes pas contre l'attribution d'heures supplémentaires sur les missions particulières éducatives rémunérées en IPE. Exemple : un atelier Design Informatique a été mis en place.

DST-Sud Education : Si un AED est absent et que nous ne disposons pas de vacataire pour le remplacer, le refus d'octroi d'heures supplémentaires à un AED en poste est perçu comme une incompréhension.

Le Proviseur : M. Masbahi (RH) travaille sur la constitution d'un vivier d'AED et nous disposons de quatre personnes sur le pôle qui peuvent intervenir en cas de besoin. Si toutefois aucun vacataire n'était disponible, dans ce cas de figure nous attribuerions des heures supplémentaires à un AED en poste. Pour la récupération de ces heures en fin d'année scolaire, cela nous met en difficulté car à la mi-juin, on risque de se retrouver sans AED en poste.

FSU SNES : Ce ne sont pas les AED qui décident de leur EDT.

Le Proviseur : Nous nous sommes mis en difficulté dans l'organisation de ces services.

FSU SNES : Pour les missions liées au tutorat cette année et rémunérées en IPE on demande aux personnes concernées de remplir des documents sous forme de tableaux. Exemple d'un AED qui suit un élève : Au bout d'une dizaine de séances on lui a demandé de cesser cette mission en raison d'un flou sur la question. Un point doit être éclairci : à combien d'IPE peut-il prétendre selon le nombre d'élèves suivis et pour quel nombre de séances ?

Le Proviseur : Ce point est à revoir avec les CPE, sachant que les dispositifs éducatifs sont bel et bien rémunérés en IPE.

La Provisure Adjointe du second cycle précise que cinq IPE sont attribuées à l'année, quel que soit le nombre de séances effectuées. Une heure équivaut à une IPE sur le tableau.

Le Proviseur : Les AED en sont informés, c'est du déclaratif.

La Secrétaire Générale : Nous avons demandé à ce que les heures soient déclarés trimestriellement pour une mise en paiement par trimestre.

6. **MDL** : *Depuis cette année, il est demandé à la MDL de rémunérer les différents intervenants des différents clubs (enseignants et AED). Le budget limité de la Maison des Lycéens ne permet pas d'envisager ce fonctionnement de manière pérenne et met ainsi en danger l'existence même de cette structure pourtant essentielle au bien-être des élèves et au rayonnement de l'établissement. Pourquoi ne pas envisager que la MDL facture ses services à l'établissement dans le cadre de la rémunération des intervenants permanents ?*

Le Proviseur : Les ateliers doivent être animés par des élèves sur la base du bénévolat et du volontariat, principe intrinsèque du fonctionnement de la MDL. Des intervenants et prestataires extérieurs peuvent participer de manière ponctuelle mais ce ne seront pas des personnes permanentes payées par la MDL qui n'est pas employeur.

La CPE : La MDL est pauvre avec seulement 265 adhérents environ. Pour une contribution de 50 dhs par an, la MDL permet aux adhérents de profiter de certains clubs mais d'autres clubs sont un peu plus onéreux.

Le Proviseur : Les sources de revenus de la MDL sont : les distributeurs de boissons et le Marché de Noël.

Conseillère des français de l'étranger : Qui paie la location des distributeurs ?

La Secrétaire Générale : Il n'y a pas de location des distributeurs mais une mise à disposition. Un pourcentage de la recette encaissée par la société est reversée à la MDL. Un changement de prestataire est prévu pour les distributeurs.

La CPE : La vocation de la MDL est d'accompagner les projets des élèves, pas de payer du personnel en plus.

Le Proviseur : La philosophie est de responsabiliser les élèves.

La CPE : Les adultes de l'établissement peuvent aussi s'investir dans la MDL.

CAPE Descartes : La MDL peut aussi demander aux membres si des parents pourraient intervenir.

Le Proviseur : Une seule personne est payée, en lien avec Educafoot. L'esprit n'est pas de rémunérer des prestataires mais de favoriser le bénévolat.

La Secrétaire Générale : Entre mai et décembre 2024, 27 294 dhs ont été reversés à la MDL.

Le Proviseur : Une prochaine action est prévue avec la vente de roses pour la Saint-Valentin.

7. **Rémunération et examens blancs** : *Les collègues, cette année encore, organisent des épreuves blanches et des devoirs communs dans l'intérêt de leurs élèves et cela en dehors de leurs obligations réglementaires de service. Comment seront-ils rémunérés pour les surveillances ? Pour la conception et la correction de ces devoirs qui s'ajoutent à leur charge de travail habituel ? Concernant la préparation de l'épreuve orale du brevet, comment la préparation s'organise-t-elle ? Avec quelle rémunération pour les collègues ?*

La Proviseure Adjointe du second cycle : Le tableau est clair et précis. Quand le volume hebdomadaire est dépassé ou en cas de reliquat de deux heures sur des examens, elles sont basculées sur le DNB blanc. Si des heures de surveillance sont assurées, 1 HSE est octroyée pour deux heures de surveillance.

Le Proviseur : Une proposition serait de faire des devoirs communs le samedi matin pour dégager du temps de cours.

FSU SNES : Si c'est l'enseignant qui surveille sa classe cela équivaut donc à deux heures supplémentaires.

La Proviseure Adjointe du second cycle : 2 heures = 1 HSE.

Le Proviseur : Pour l'oral du brevet.

FSU SNES : Cela ne relève pas des missions du professeur principal et l'utilisation des heures de vie de classe n'est pas dédiée à la préparation d'un examen. Ce temps spécifique ne peut pas être utilisé par un professeur qui n'est pas compétent pour accompagner les élèves.

Le Proviseur : Je suis d'accord sur le fait que les HVC ne doivent pas servir à la préparation d'un examen, c'est pourtant le fonctionnement depuis cinq-six ans.

FSU SNES : Nous nous améliorons d'année en année.

La Proviseure Adjointe du premier cycle : La préparation à l'examen doit se faire à tout moment, il s'agit juste d'une aide à la préparation au stage, qui est choisi par 90% des élèves.

FSU SNES : Une harmonisation est à faire avec Saint-Exupéry et Balzac.

Le Proviseur : Ainsi qu'une réflexion sur l'utilisation des HVC.

FSU SNES : Elles sont cadrées par des textes.

Le Proviseur : Nous n'avons pas de visibilité sur la réalité des HVC. En collaboration avec les professeurs principaux et les vies scolaires, nous avons demandé que soient abordés les thèmes du règlement intérieur, du harcèlement etc mais une harmonisation sur les sujets s'impose et sur l'utilisation des HVC.

La Proviseure Adjointe du premier cycle : L'oral du Brevet se prépare dès la 4^{ème}.

Le Proviseur : Une réflexion est à mener sur la préparation de cet oral.

QUESTIONS DIVERSES API

Question 1 :

Nous avons appris récemment que selon le premier palmarès Averroès des lycées français de l'étranger 2024, que le lycée Descartes est classé en septième position derrière / le lycée Régnauld de Tanger, le lycée français d'agadir, lycée Lyautey Casablanca etc. Pouvez-vous argumenter ce classement et nous expliquer les causes de ce résultat insatisfaisant pour les parents qui ont subi la plus haute augmentation des frais de scolarité de la zone durant 2023-2024.

Le Proviseur : J'ai beaucoup travaillé en France sur l'évaluation des performances, IVAI est un vrai indicateur scientifique qui s'appuie sur plusieurs critères et paramètres pour 64 catégories d'élèves. Les résultats et taux de réussite de ces groupes d'élèves sont étudiés et comparés, ils apportent une plus-value pédagogique qui mesure le taux attendu avec le taux réel, pour obtenir des indicateurs de performance.

Averroès est une entreprise privée, les taux de réussite au Bac ont été utilisés pour les établissements à plus de 1000 élèves et ceux à moins de 1000. Le seul critère de classification pour un lycée au Liban a été le pourcentage de mentions très bien ; c'est insuffisant et pas scientifique à cause du manque d'éléments pris en compte. Seuls neuf élèves étaient boursiers à Doha pour un effectif global de 2000 élèves.

API Descartes : Des statisticiens ont été consultés, Averroès a réalisé des tests et une étude rétrospective montre qu'il y a une dégradation de la qualité que nous avons corrélée avec l'augmentation des frais de scolarité.

Le Proviseur : Les partenaires sont placés derrière nous, même si je n'accorde aucun crédit à ce classement. Nous sommes en 7^{ème} place au niveau de l'Afrique, toujours dans cette même étude.

API Descartes : Les statistiques maquillent les idées. Pourquoi sommes-nous classés derrière Tanger et Agadir ?

Le Proviseur : Dans un millimètre il y a vingt établissements. Nous pouvons nous réjouir d'être devant Malraux et Chirac mais cette étude est à relativiser.

Question 2 :

Certains enseignants attribuent des zéros aux élèves absents et exigent un certificat médical pour les annuler. Toutefois, selon le décret n°2009-553, seul un certificat médical peut être demandé, et uniquement en cas de maladies contagieuses. Pouvez-vous nous expliquer les raisons de cette démarche qui ne respecte pas la loi.

Le Proviseur : Le fait de mettre un zéro pour travail non fait n'existe pas. C'est un sujet d'équité scolaire, les jeunes font des évitements d'évaluations, ils obtiennent de bonnes notes en spécialités puis trichent pour ne pas passer d'autres évaluations. Des rattrapages sont organisés face à cette réalité d'évitement qui prend de l'ampleur.

DST Sud Education : Le rattrapage est un droit d'après les élèves.

Le Proviseur : L'absence au devoir doit être justifiée.

API Descartes : Un décret stipule le contraire, et le nier s'apparente à une sorte de procès d'intention.

Le Proviseur : La loi doit être respectée, ce sujet a déjà été abordé en dialogue social et nous cherchons une solution pour mettre fin à ces évitements, peut-être à travers des appréciations qualitatives à systématiser. Ce point est rédhibitoire car il remonte sur Parcours Sup.

DST Sud Education : Un devoir de rattrapage bien plus difficile peut être posé.

FSU SNES : Ce ne serait pas juste et un problème d'iniquité se poserait.

Le Proviseur : L'enjeu est en effet le respect de l'équité de traitement.

FSU SNES : Qui pourrait apparaître à travers les appréciations.

Le Proviseur : Il n'est pas légal de mettre un zéro, le Code de l'Education mentionne qu'une note doit évaluer la production intellectuelle. La solution est de trouver des alternatives face à des stratégies d'évitement.

QUESTIONS UCPE

1- *Une enquête sur le climat social a été entamée l'année dernière. Qu'en est-il des conclusions et quelles mesures ont été instaurées pour l'améliorer, des formations ont-elles été mises en place pour l'améliorer ?*

Le Proviseur : Des enquêtes sur le climat social et sur la qualité de vie au travail ont été réalisées, des plans d'action ont été diffusés. Des réunions se tiennent et des points d'étapes sont effectués en CHSCS et en CHSCT. Le cadre a été fixé et les actions ciblées. (salaires, espaces, relations inter personnels). Exemple sur le thème de la justice scolaire, une incompréhension des sanctions a été notée en raison de la méconnaissance absolue du RI par les parents et les élèves. Le texte doit être lisible et accessible, en mettant en exergue les droits et devoirs de chacun. Le RI ne fera plus que huit pages et il a subi 80 modifications. Les interventions en HVC sont en cours de finalisation, l'équipe concernée s'est réunie la semaine dernière et nous avons bien avancé sur le sujet, avec des modifications réalisées ensemble. L'injustice est un sentiment partagé par les élèves, et un programme de formation des enseignants sur l'harmonisation des pratiques pour les évaluations a été mis en place (Maths en mars, Langues et SVT en avril, etc)

UCPE Descartes : Ces points n'étaient pas à l'ordre du jour des réunions, et il est nécessaire de communiquer avec les familles. De l'extérieur, les personnes ne savent pas si les surveillants sont impliqués dans des formations, par exemple. Une mise à jour auprès des familles doit être effectuée sur ce plan d'actions concrètes mises en place.

Le Proviseur : Ce sujet n'a pas été inclus dans une communication élargie mais il a été traité dans les instances ad hoc. Nous avons communiqué avec les familles sur des choses ponctuelles.

La CPE : Nous avons constitué une équipe d'élèves engagés pour le climat scolaire. Une réunion s'est tenue la semaine dernière et encore aujourd'hui avec les personnels du pôle.

Le Proviseur : La question est de déterminer comment déployer le groupe de pilotage de la politique phare en y incluant l'équipe pluri disciplinaire et pluri métiers, un panel élargi de personnes, l'Inspectrice de zone, et M. Chopin.

La CPE : Des formations à la médiation en cours ont été créées sur Classroom.

2 - La tendance au vapotage est une pratique de plus en plus courante au sein de l'établissement, parfois au vu et au su de certains surveillants.

Le lycée peut-il mettre en place des mesures de sensibilisation auprès des élèves et des surveillants afin de limiter voire mettre fin à cette pratique qui nuit à la santé de nos enfants.

Le Proviseur : Du vapotage signalé au sein de l'établissement ?

DST Sud Education : Ce point a été confirmé par les élèves, les WC sont des endroits à chicha.

Le Proviseur : Nous devons redoubler de vigilance.

La CPE : Les parents des élèves qui se font attraper sont contactés et le matériel est confisqué.

Le Proviseur : Les infirmières interviennent sur les classes des lycéens, et cette action est à étendre sur les 3èmes, dans le cadre de la sensibilisation et de la lutte contre les addictions.

UCPE Descartes : Certains parents disent que des professeurs vapotent à la fenêtre, en classe. Ils se plaignent aussi des grands qui descendent fumer à la porte du collège.

Le Proviseur : Très peu de consommation de vraies cigarettes a été constatée mais nous serons d'autant plus vigilants.

M. le Proviseur remercie les participants, et la séance est levée à 19h30.

M. François CUILHÉ



M. le Proviseur et Président

M. Karim BENSSID

Secrétaire de séance

Mme Maria DRISSI

Secrétaire de séance